

 CHU LILLE	FICHE D'ENREGISTREMENT	PRA-FE-IMC-049
POLE DE BIOLOGIE PATHOLOGIE GENETIQUE	MODALITES DE REMBOURSEMENT DES TESTS IGRAS	V : 1
<i>INSTITUT D'IMMUNOLOGIE Immunologie - Déficiés immunitaires et immunothérapies UF 9879</i>		Applicable au : 12/04/2019
		Page 1 sur 1

Le remboursement des tests de détection de la production d'interféron gamma (IGRAs) diffère selon l'indication de prescription (cf JO 22 juin 2017 : www.cngof.net/Partenaires/JO/JO145-240517.pdf)

Identité Patient
Nom :
Nom de jeune fille :
Prénom :
Date de naissance :
Mode de tarification (à cocher):
<input type="checkbox"/> NABM → voir les indications ci-dessous <u>Quantiféron</u> : code NABM 4103 (B150) <u>T-Spot TB</u> : codes NABM 4103 et 4104 (B75)
<input type="checkbox"/> Hors Nomenclature → voir les indications ci-dessous <u>Quantiféron</u> : BHN150 soit 40€50 <u>T-Spot-TB</u> : BHN225 soit 60€75
Par défaut la tarification appliquée sera hors nomenclature

La prise en charge par l'assurance maladie est limitée aux situations suivantes :

NABM

- 1 Enfants migrants de moins de 15 ans
- 2 Patients infectés par le VIH
- 3 Avant la mise en route d'un traitement par anti-TNF
- 4 Aide au diagnostic de tuberculose paucibacillaire en cas de diagnostic difficile chez l'enfant ou de tuberculose extra pulmonaire.

D'autres indications médicalement justifiées, ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie :

Hors Nomenclature

- 1 Personnel professionnellement exposé : - à l'embauche
- 2 Si exposition documentée à un cas index : - enquête autour d'un cas index.
- 3 Autres indications.

<p>Adresse : CHRU de Lille - Centre de Biologie Pathologie Génétique Réception des analyses extérieures Laboratoire d'Immunologie cellulaire Rue Paul NAYRAC 59 037 LILLE CEDEX</p> <p>☎ Labo : 03.20.44.65.76 - Fax 03.20.44.69.54 www.biologiepathologie.chru-lille.fr</p>
